

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2020
DÉLIBÉRATION N° 2020-06

CONSEILLERS EN EXERCICE : 11

Conseillers présents : 9

Conseillers absents : 1

Conseillers représentés : 1

Pour : 10

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre février à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 19 février 2020, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Etienne - BOISSET Julien - DEHOUX Brigitte - DRUJON D'ASTROS Cyrille - LUTZ Sandrine - SEGOND Éric.

Absents : MATHURIN Christian - REYNAUD Pascale

Pouvoir : REYNAUD Pascale à ARDUIN Annie

Secrétaire de séance : DEHOUX Brigitte

Objet VALIDATION DU DEVIS POUR LE REMPLACEMENT DES
ORDINATEURS DE L'ECOLE

Vu la nécessité de changer les ordinateurs portables de l'école de Freissinières qui n'ont pas supporté la mise à niveau de Windows 10, Monsieur le Maire propose aux Membres du Conseil Municipal d'en acquérir de nouveaux. Pour cela, il propose de signer le devis de Multimedialp d'un montant de 3 115.83 € HT.

Envoyé en préfecture le 02/03/2020

Reçu en préfecture le 05/03/2020

Affiché le

ID : 005-210500583-20200224-2020006-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :
Approuve l'exposé du Maire.
Autorise le Maire à signer le devis ci-dessus.
Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS

